

tinées par la nature à former un tout harmonieux et symétrique, comme les membres du corps humain.

35° Les riches et les pauvres ont-ils besoin les uns des autres ?

R. Oui, car il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital.

36° Quel serait le résultat inévitable d'un conflit perpétuel entre les classes de la société ?

R. La confusion des luttes sauvages.

37° Quelles institutions possèdent la vertu capable de diriger ce conflit et de couper le mal dans sa racine ?

R. Les institutions chrétiennes.

DEVOIRS DES PAUVRES ET DES OUVRIERS.

38° Où se trouvent contenus les devoirs mutuels des riches et des pauvres ?

R. Dans le dépôt des vérités religieuses dont l'Eglise est la gardienne et l'interprète.

39° Quels sont les devoirs qui regardent le pauvre et l'ouvrier ?

R. Les voici : 1° Il doit fournir fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité ; 2° Il ne doit léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne ; 3° Ses revendications même doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions ; 4° Il doit fuir les hommes pervers qui lui suggèrent des espérances et des promesses exagérées.

DEVOIRS DES RICHES ET DES PATRONS.

40° Quels sont les devoirs des riches et des patrons ?

R. Quant aux riches et aux patrons : 1° Ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave, en user comme d'un vil instrument de lucre, ne l'estimer qu'en proportion de la